

## **Liste préliminaire des activités prévues dans le cadre de la célébration de l'année internationale de la biodiversité 2010**

### **1. Ministère de l'Environnement et Du développement Durable**

#### **Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie :**

- 22 mai: **colloque international sur le thème «jeunesse active : garant d'une biodiversité durable ».**
- 23 mai: journée de sensibilisation dans le parc Urbain temple des eaux à Zaghouan : « jeunesse et biodiversité ».

#### **Banque Nationale de Gènes :**

- Du 28 au 30 mai: séminaire national « Rôle des agriculteurs et des ONGs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité autochtone dans les régions du centre et du sud tunisien »
- Le 11 juin: séminaire national : « Rôle des agriculteurs et des ONGs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité autochtone dans régions du nord tunisien »
- 4 et 5 novembre: La rencontre annuel de la Banque Nationale de Gènes

#### **Agence National de Protection de l'Environnement :**

- Du 22 Avril au 22 mai: Concours national dédié aux jeunes portant sur thème « aires protégées en Tunisie ».

### **2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique :**

- 07 janvier: séminaire national : « changement climatique et variation du cycle de l'eau », animée par un professeur de l'Université de Tokyo.
- 05 mars: séminaire national : « la biodiversité dans les zones protégées en Tunisie », animé par un professeur de l'université de Tunis.
- 30 avril: séminaire national : « biodiversité et changement climatique »
- 28 mai: séminaire national : « agriculture et changement climatique »
- 29 octobre : séminaire national : « la biodiversité marine »
- 31 décembre : séminaire national : « conservation des races locales de Tunisie »

**«Jeunesse Active: Garant d'une Biodiversité Durable»  
Tunis 22 mai 2010**

**Programme provisoire (tentative)**

<b>22 Mai 2010</b>		
<b>air</b>	<b>Communications proposées</b>	
0	Accueil et enregistrement	
0	Présentation du Colloque Mr. Najeh DALI, Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie	
0	- Mots de bienvenue, des représentants des organisations internationales et régionales - <b>Ouverture officielle</b> <b>M. Nadhir HAMADA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable</b>	
0	Pause café	
0	La biodiversité en Tunisie : vers une stratégie pour la gestion durable à l'horizon de 2020	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
5	La CBD : Les acquis, les défis et la stratégie d'après 2010, Mme Chantal Robichaud (Secrétariat CBD)	CBD (secrétariat)
0	La liste rouge des espèces menacées (REGNES): un outil pour la gestion et conservation des espèces,	L'UICN
0	Les actions participatives pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole Dr. Ahmed AMRI (ICARDA)	ICARDA
0	Enjeux de la protection de la biodiversité marine en Méditerranée	France (FFEM/AFD)
0	La politique méditerranéenne de préservation de la biodiversité marine au profit des générations futures,	PAM/CAR-ASP
0	Vulnérabilité des écosystèmes face aux changements climatiques et valeur économique des écosystèmes,	Allemagne
0	Jeunesse et biodiversité : le rôle des jeunes dans la conservation de la biodiversité,	L'UNESCO - Paris
0	Contribution des ONGs à la réalisation des objectifs de la conservation et l'exploitation durable de la Biodiversité	PNUD
0	Projection vidéo sur le thème « participation des petits pêcheurs dans la conservation de la biodiversité marine, dans les îles de Djerba et Kerkennah »	
0	Débat et conclusions	
0	déjeuner	
<b>Sessions parallèles</b>		
	<b>Etat de l'Environnement en Méditerranée</b> Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)	<b>Classification et diversification des aires protégées</b> Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
<b>Clôture du Colloque</b>		
<b>23 Mai 2010</b>		
Journée de sensibilisation : Jeunes et biodiversité (Parc urbain Temple des Eaux à Zaghouan)		
Déjeuner au Parc Urbain à Zaghouan.		

## Préservation de la biodiversité en Tunisie : principales orientations, enjeux et défis

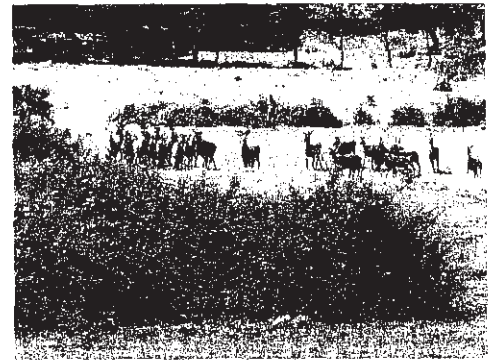
### Contexte

Située à l'extrême Nord du continent africain, et bien que s'étendant sur une superficie ne dépassant pas, 164 000 Km<sup>2</sup>, la Tunisie présente une diversité biogéographique remarquable, et de ses paysages naturelles d'une extrême variabilité.

Traversant à peine quelques centaines de Kilomètres du sud vers le nord du pays, le visiteur se retrouve transporté d'un environnement et un paysage saharien et désertique vers un paysage montagneux recouvert de verdure et de forêts denses dont les plus étendues sont composées de Chênes Zène et de Chênes Liège.

Son littoral est bordé sur près de 1 300 Km par la mer Méditerranée qui lui offre une des plus importantes ouvertures maritime en terme de rapport de côtes par superficie de pays en Afrique.

Dotée de cette richesse remarquable, en biodiversité et en paysages, la Tunisie a œuvré depuis plus de vingt ans, à promouvoir et mettre en œuvre une politique de développement contribuant à la fois à la protection de l'environnement, la préservation durable des ressources naturelles et de la diversité biologique, et la gestion rationnelle de ces ressources, et l'intégration de ces enjeux comme priorité nationale et du choix stratégique confirmé dans les politiques de développement économique et sociale de la Tunisie.



Parc national d'Elfeija

Ce choix traduit la volonté politique, initiée par **Son Excellence Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne**, visant la mise en place d'une forte assise pour un développement durable permettant aux générations présentes et futures de profiter des richesses naturelles et des écosystèmes du pays, et consolidant le droit de tous les citoyens à un environnement sain, un cadre de vie agréable et une vie prospère.

L'affectation de 1,2 % du Produit intérieur brut aux programmes de protection de l'environnement témoigne de la place de choix accordée à l'environnement dans le processus de développement actuel de la Tunisie.

Grâce à cet engagement confirmé, et en dépit de ses ressources naturelles limitées et en s'appuyant essentiellement sur ses propres ressources humaines, la Tunisie a pu mettre à son actif un certain nombre de réalisations reconnues à l'échelle internationale dans divers domaines tels que la lutte contre la désertification, la conservation de la diversité biologique, et les mesures de prévention et d'adaptation destinées à limiter les risques liés au réchauffement de la planète et aux changements climatiques.

Les résultats atteints par la Tunisie, dans divers domaines environnementaux lui ont permis d'améliorer des conditions de vie dans toutes les régions et milieux, de rationaliser l'utilisation de ses ressources naturelles, de prévenir toutes les formes de pollution et de réduire

considérablement l'empreinte écologique due au développement urbain et aux diverses activités humaines.

Dans ce contexte, le coût de dégradation de l'environnement, ne dépassant pas 2.1 % de produit intérieur brut selon une estimation de la Banque Mondiale en 2004, est considérée parmi les taux les plus bas dans le bassin sud-méditerranéen.

Egalement, et concernant l'amélioration du cadre de vie, la Tunisie a été identifiée, en février 2009 et 2010 par l'organisation « Living International », comme le pays arabe offrant la meilleure qualité de vie, compte tenu de l'importance des investigations nationales notamment dans les domaines ayant trait à la protection de l'environnement, la couverture sanitaire, la nature du climat et la stabilité politique et sociale.

Toutes ces consécutions témoignent l'importance des efforts déployés en Tunisie dans le domaine de l'environnement et la préservation durable de ses ressources naturelle et de la biodiversité.



Parc national de Bouhedma

D'autre part, la protection des ressources naturelles, particulièrement les ressources en eau, le sol, la faune et la flore constitue une priorité nationale.

Dans le domaine de l'eau, qui représente pour la Tunisie une richesse rare et précieuse, étant donné ses sources et quantités limitées ne dépassant pas 4.8 milliards de m<sup>3</sup>, ainsi que leur vulnérabilité, les efforts se sont concentrés sur la mobilisation des quantités disponibles pour couvrir les besoins croissants, notamment dans les domaines agricole, industriel et touristique.

La première stratégie décennale de mobilisation des ressources hydriques (1990-2001) a porté sur la réalisation de 21 barrages qui ont permis d'atteindre un taux de mobilisation de 90 %. Ces efforts sont appelés à se renforcer dans le cadre du programme présidentiel 2009-2014 « Ensemble, pour Relever les défis », et ce, en vue d'atteindre 95 % de mobilisation des ressources hydriques à l'horizon de 2014, assurant ainsi une meilleure sécurité hydrique en Tunisie.



Parc national de l'Ichkeul

D'autre part, la Tunisie s'est orientée vers la valorisation des ressources non conventionnelles. A ce titre, les eaux usées traitées constituent une réserve non-conventionnelle de taille, pouvant être valorisée dans les secteurs agricole, industriel et touristique et pour la recharge des nappes phréatiques menacées par la surexploitation et la salinisation.

Actuellement, la Tunisie réutilise 80 million de m<sup>3</sup> des eaux traitées, soit environ 30 %, dans les domaines urbains, touristiques et agricoles.

La Tunisie envisage de promouvoir ces usages notamment par la mise en œuvre d'un programme de grande envergure visant le transfert des eaux traitées dans la région de Grand Tunis, produisant environ 40 % des quantités totales des eaux traitées à l'échelle nationale, vers les régions limitrophes pour le développement des cultures irriguées, notamment les céréales, les fourrages et les arbres fruitiers.

Ce programme permettra dans une première étape, s'étendant jusqu'en 2017, la création d'environ 15 000 ha de superficie irriguée. Un programme similaire permettra la valorisation des eaux usées dans les régions arides et semi arides du centre et du Sud de la Tunisie, notamment à Gabès, Tataouine, Kairouan et Kébili.

D'autre part, et vue la situation géographique de la Tunisie dans le domaine aride et semi aride, une attention particulière a été accordée à la lutte contre la désertisation et la protection des sols.

A cet effet, nombreux programmes ont été élaborés et mise en œuvre depuis 1990. En l'occurrence les deux stratégies décennales de conservation des eaux et des sols (1990-2001) et (2002-2011) ont permis une nette amélioration des ressources hydriques, en créant plus de 160 lacs collinaires et 2000 unités de recharge des nappes d'eau, et la réhabilitation d'environ 4200 ha pour les cultures céréalières.

Ces stratégies ont contribué, ainsi à la conservation des ressources naturelles en eau et sol, à l'amélioration du rendement des terres agricoles et l'amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux.

Egalement, la mise en œuvre de la stratégie nationale des forêts (2002-2011) a permis d'atteindre un taux de couverture forestière et sylvo-pastorale estimé à 12.86 % de la superficie totale de la Tunisie.

D'autre part, et en vue de promouvoir la planification locale et participative dans le domaine de la lutte contre la désertification, 12 programmes régionaux de lutte contre la désertification (Plans d'Action Régionaux de Lutte Contre la Désertification : PAR/LCD) ont été élaborés, tenant compte des caractéristiques naturelles et des priorités socio-économiques de chaque région. Ces programmes visent la conservation et l'utilisation intégrée et rationnelle des ressources naturelles, et la promotion des conditions de vie dans les régions concernées. Des plans d'action locaux pilotes ont été également élaborés.

La mise en œuvre de ces Plans d'actions régionaux et locaux, notamment dans les régions de Tataouine, de Kébili, de Kasserine, de Sidi Bouzid et de Siliana a permis d'améliorer la couverture végétale, de promouvoir les structures de protection contre l'érosion des sols, la mobilisation et l'économie des ressources en eau et la création des activités génératrices de revenus et permettant la valorisation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et de la diversité biologique dans les régions concernées et de promouvoir le développement économique régional et local.

D'autre part, et compte tenu des impacts déjà décelable des changements climatiques sur le milieu littoral, un intérêt croissant est consacré à la lutte contre l'érosion marine. A cet effet, une tranche d'intervention urgente et prioritaire a été identifiée sur un linéaire d'environ 50 km, réparti sur 6 gouvernorats (Bizerte, Tunis, Sousse, Monastir, Sfax et Médenine). Plusieurs projets de recharges artificielles des plages ont été initiés depuis 2008, avec une participative active des investisseurs privés. Ces projets, nécessitant des investissements considérables, seront renforcés en 2009, dans les régions prioritaires, en vue de préserver les éco-systèmes littoraux et conserver leurs fonctions écologiques, récréatives et économiques.

Dans un autre contexte, et compte tenu de la vulnérabilité de la Tunisie aux changements climatiques, tel que soulevé dans le quatrième rapport du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), la Tunisie a accordé une attention primordiale à la prévention des impacts du réchauffement planétaire sur les écosystèmes, les ressources naturelles, la santé humaine, les activités économiques et le développement, en général.

A cet effet, des stratégies sectorielles ont été finalisées en 2008, en vue de l'adaptation de l'agriculture et des écosystèmes, du littoral tunisien, de la santé au changement climatique.

Des stratégies similaires sont actuellement engagées pour améliorer les capacités de riposte du secteur touristique au réchauffement planétaire, pour la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce et de veille efficace contre les extrêmes climatiques et les catastrophes naturelles.

Toutes ces stratégies et plan d'actions sectoriels, seront par la suite, prises en considération dans le cadre d'une stratégie intégrée Climat, dont le processus d'élaboration, a été entamé en Tunisie au cours du mois de juin 2009.

D'autre part, et dans les domaines de la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, de nombreux programmes engagés témoignent de la place de choix qu'occupe ces enjeux dans la politique de développement durable de la Tunisie.

A cet effet, et depuis plus de vingt ans déjà, la Tunisie a instauré un réseau de 24 aires protégées, comprenant les écosystèmes montagneux, forestiers, marins et littoraux, oasisiens, humides,... témoignant de la richesse naturelle de la Tunisie et sa grande variabilité spécifique et éco-systémique.

Ce réseau s'étendant, initialement, sur environ 3.5 % de la superficie totale de la Tunisie a été sensiblement amélioré, en 2010, par l'extension du réseau et l'aménagement de 11 nouvelles aires protégées, ramenant ainsi, le taux de couverture du réseau à environ 6 % de la superficie totale de la Tunisie.

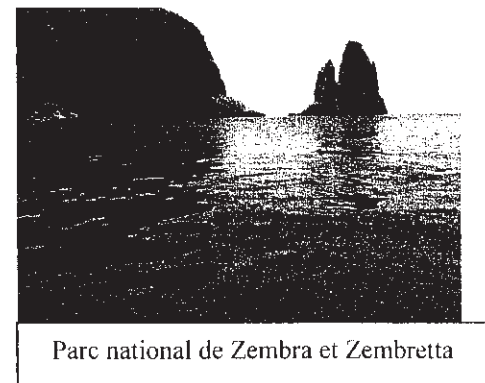
L'inscription de plusieurs sites dans des listes mondiales et régionales des aires protégées, à l'instar du Parc national de l'Ichkeul, et des sites de Zembra et Zembretta, les Iles Kneiss, témoigne, également, de l'importance écologique des sites protégés en Tunisie.

Ce réseau d'aires protégées est appelé à s'accroître d'une façon très significative, dans les années à venir, notamment après l'adoption, en 2009, de la loi sur les aires marines protégées.

En outre, la Tunisie s'est engagée, récemment, vers une nouvelle dynamique de conservation et de valorisation de la diversité biologique, par la promotion de l'écotourisme.

Cette nouvelle approche vise à assurer la conservation in situ et ex-situ des éléments de la biodiversité, notamment dans les aires protégées d'une part, et l'intégration de cette démarche dans les politiques de développement durable à l'échelle régionale, par un meilleur usage et partage des avantages émanant de l'exploitation rationnelle de diversité biologique et la promotion des activités génératrices de revenus pour les habitants aux alentours des aires protégées et des sites remarquables.

Egalement, une attention particulière a été réservée à la protection des zones humides et leur protection de l'expansion démographique et des activités urbaines. Un programme spécifique a été mis en œuvre, en vue d'assurer l'élaboration des plans de gestion et contribuer à la préservation des fonctions écologiques de 8 zones humides littorales. Ces efforts ont été couronnés, en 2008, par l'inscription de 19 zones humides Tunisiennes en sites RAMSAR.



En outre, et face aux problèmes de l'instabilité de l'offre et des fluctuations des prix des aliments de base, et notamment les céréales, sur le marché mondial, la Tunisie, a accordé une attention particulière au développement de la diversité biologique agricole et de la conservation et exploitation rationnelle des ressources génétiques nationales, adaptées aux conditions géoclimatiques des domaines arides et semi arides. C'est en vue de promouvoir la recherche scientifique, dans ce domaine, que la Banque Nationale de Gènes a été créée en 2007.

La banque est chargée en particulier de l'identification et la collecte d'espèces adaptées natives ou introduites, ainsi que de la réintroduction d'espèces disparues détenues par des banques de gènes étrangères. En effet, jusque là et dans un laps de temps réduit, cette institution a pu rapatrier environ 1600 accessions essentiellement de céréales et collecter plus que 10000 autres concessions de l'intérieur du pays.

Sur le plan de la diversité spécifique, l'effort a été concentré depuis 2008, à l'actualisation de l'étude nationale sur la diversité biologique et la préparation du registre National des espèces sauvages nécessitant un intérêt particulier de conservation (REGNES), conformément aux méthodes de classification préconisées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Toutes ces investigations nationales, dans tous les domaines environnementaux, englobant des programmes et politiques claires et bien fondées ont permis une meilleure protection des ressources naturelles et du cadre de vie.

Parallèlement, et en vue d'une meilleure sensibilisation environnementale et une implication de tous les acteurs dans la préservation de la Diversité biologique, un effort considérable a été déployé, aboutissant à la création d'un réseau associatif très large avec plus de 200 ONG actives dans le domaine de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et le développement durable.

Egalement, et en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale, des clubs de l'environnement, dont le nombre actuel avoisine 3000 clubs répartis sous les établissements scolaires dans toutes les régions de la Tunisie, ont été initiés dans une perspective d'une meilleure éducation environnementale et vulgarisation des bonnes pratiques écologiques des enfants. Ces clubs bénéficient actuellement, du support du projet de l'enviro-mobile, qui représente un support mobile de sensibilisation environnementale, qui a permis d'initier en 2009 plus de 150 projets réalisés par les clubs environnementaux dans les domaines relatifs à l'économie de l'eau, la conservation de la biodiversité, la gestion des déchets et la promotion des énergies renouvelables.

## Célébration de la journée mondiale de l'environnement 22 Mai 2010, en Tunisie

La Diversité Biologique, avec ses valeurs environnementales intimement liées à la notion d'équilibre écologique, et les services innombrables rendus comme source d'alimentation, de lieu de survie, de santé, de loisir, de prospérité, du bien être et de développement, est le synonyme de la survie sur notre planète Terre.

L'année 2010 proclamée « Année internationale de la biodiversité » par l'Assemblée générale des Nations Unies nous fournira l'opportunité d'évaluer ensemble les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité biologique et nous incitera davantage à un engagement plus consenti, en vue d'une meilleure préservation de la diversité biologique et des différents services rendus par les écosystèmes et qui contribuent au bien-être de tous les peuples.



Egalement, et suite à la proclamation, par la communauté Internationale de l'année 2010, « Année Internationale de la Jeunesse » sous initiative de **Son Excellence Zine El Abidine Ben Ali Président de la République Tunisienne**, et traduisant la conviction de la Tunisie du rôle que les jeunes pourraient jouer, en vue de la préservation de la diversité biologique et la consécration du développement durable, la célébration de la journée mondiale de la biodiversité sera axée sur des thèmes favorisant le dialogue, la sensibilisation environnementale et l'implication des jeunes dans la préservation de la biodiversité.

A cet effet, la célébration de la Journée Mondiale de la Biodiversité sera axée sur deux principales activités :

1. **Organisation d'un colloque International sur le thème « Jeunesse Active : Meilleure garant d'une diversité biologique durable» le 22 Mai 2010**, avec la participation de plusieurs organisations mondiales et régionales actives dans le domaine de l'environnement et du Développement, à l'instar de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD), l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Plan d'Action pour La Méditerranée (PAM), et de nombreux pays partenaires dont notamment l'Allemagne et la France.

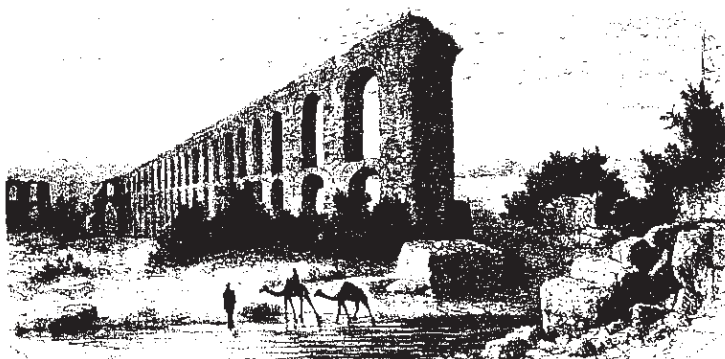
2. **Organisation de visites de terrain, de campagnes de sensibilisation dans sept (7) parcs nationaux en Tunisie destinés aux clubs de l'environnement dans 8 gouvernorats tunisiens.** Ces manifestations régionales seront organisées entre le 25 avril et 22 mai 2010.

Ces manifestations seront couronnées par une manifestation nationale le 23 Mai 2010 au Parc de Djebel Zaghouan, le 23 Mai 2010, dans laquelle les clubs de l'environnement présentent des projets de supports de sensibilisation permettant de mieux mettre en exergue la richesse biologique de tous les parcs nationaux visités.

## Présentation du Parc de Djebel Zaghouan

Le parc de Djebel Zaghouan est situé à 50 km au sud de la ville de Tunis et présente une cite remarquable avec une énorme valeur archéologique, culturelle et biologique.

Le charme et l'énergie de Djebel Zaghouan ont fait que de tout temps ce site a abrité des monuments religieux, mais surtout des monuments en relation avec l'eau.



L'aqueduc de Zaghouan à Carthage constitue l'ossature de la route de l'eau, cet ouvrage a traversé près de 2000 ans d'histoire pour nous parvenir, pourtant plus des ¾ de son tracé sont encore en fonction et continuent à acheminer l'eau de Zaghouan.

Grand ouvrage hydraulique et remarquable réalisation architecturale, l'aqueduc de Carthage participe pleinement à l'histoire de la Tunisie. Construit entre 128 et 162 ap. J.-C. - à l'initiative des empereurs Hadrien (117-138) et Antonin le Pieux (138-161), il jalonne une route séculaire de l'eau qui s'étire depuis Zaghouan au Sud jusqu'au golfe de Tunis au Nord. Initialement conçu pour l'alimentation des grands thermes impériaux - Thermes d'Antonin, il fut, des siècles durant, au service de la capitale de l'une des plus prestigieuses provinces de l'empire romain.

Ses profondeurs abritent diverses grottes d'un intérêt certain pour les spéléologues - on trouve aussi plusieurs marabouts.

Le massif est par ailleurs le creuset d'une histoire riche dont une part des secrets est encore conservée sous des couches de terres que les archéologues continuent à fouiller. Ils en ont extrait le « Temple des eaux » datant de l'époque romaine niché dans les parois du djebel. Lieu de captation des sources de montagne, il constituait le point de départ de l'aqueduc de Zaghouan qui alimentait en eau Carthage au II<sup>e</sup> siècle.

Le couvert végétal riche et fragile comprend les vestiges de l'antique forêt d'oléastres et de caroubiers de la Tunisie. Au même temps, on trouve les





groupements à pin d'Alep et romarin, à chêne kermès et pistachier d'Atlas, accompagnés de lavande, d'armoise champêtre, de jasmin, de thym y de laurier sauce et d'érable de Montpellier. Le parc est peuplé d'une faune riche et diversifiée allant du commun sanglier au plus rare aigle royal, l'érable de Montpellier et l'accenteur alpin.

En 2006, un écomusée réalisé dans le site, sur une colline proche du temple des eaux aux abords de Jebel Zaghouan avec une architecture originale, sous forme d'une grotte montagnaise.

Parmi les composantes de l'écomusée, la grotte collinaire permettant de refléter les différentes formations géologiques présentes à Djebel Zaghouan.

Egalement de nombreuses illustrations ont été instaurées, en vue de refléter la richesse du Djebel Zaghouan, notamment en insectes tels que le machaon, la cétoine et le crabe chagriné, en plantes rares telles que le laurier noble, l'arbousier et le chêne liège, et des espèces animales diverses.

En outre, l'écomusée comprend, également, un stand de l'artisanat mettant en exergue les produits de l'artisanat spécifique à la région (articles en alpha ou en tapisserie), ainsi que des équipements de distillation de la fleur d'églantine, caractéristique de Zaghouan.



## **La Journée de sensibilisation à Djebel Zaghouan (23 Mai 2010)**

La Journée d'action dans le Parc National Zaghouan vise à sensibiliser la population tunisienne, et ça à différents niveau, local et national, sur la richesse et l'importance de la biodiversité comme «moteur » de développement durable et de bien être de la nation.

Comme préparation, pendant les mois d'avril et mai 2010, dans les différents parcs nationaux qui représentent les écosystèmes les plus importants du pays, les clubs de l'environnement des écoles des régions respectives vont explorer, appuyés par des guides et experts locaux, les sites des parcs nationaux et leur biodiversité. Pendant la Journée d'action au niveau national dans le Parc National Zaghouan, un concours sera organisé pour choisir le club d'environnement qui aura le mieux présenté au public l'importance et les trésors de la biodiversité de son parc. Il fera l'objet d'une émission télévisée animée par un présentateur en présence et avec la contribution d'un panel d'experts en biodiversité et développement durable.

## **Liste préliminaire des activités prévues dans le cadre de la célébration de l'année internationale de la biodiversité 2010**

### **1. Ministère de l'Environnement et Du développement Durable**

#### **Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie :**

- 22 mai: **colloque international sur le thème «jeunesse active : garant d'une biodiversité durable ».**
- 23 mai: journée de sensibilisation dans le parc Urbain temple des eaux à Zaghouan : « jeunesse et biodiversité ».

#### **Banque Nationale de Gènes :**

- Du 28 au 30 mai: séminaire national « Rôle des agriculteurs et des ONGs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité autochtone dans les régions du centre et du sud tunisien »
- Le 11 juin: séminaire national : « Rôle des agriculteurs et des ONGs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité autochtone dans régions du nord tunisien »
- 4 et 5 novembre: La rencontre annuel de la Banque Nationale de Gènes

#### **Agence National de Protection de l'Environnement :**

- Du 22 Avril au 22 mai: Concours national dédié aux jeunes portant sur thème « aires protégées en Tunisie ».

### **2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique :**

- 07 janvier: séminaire national : « changement climatique et variation du cycle de l'eau », animée par un professeur de l'Université de Tokyo.
- 05 mars: séminaire national : « la biodiversité dans les zones protégées en Tunisie », animé par un professeur de l'université de Tunis.
- 30 avril: séminaire national : « biodiversité et changement climatique »
- 28 mai: séminaire national : « agriculture et changement climatique »
- 29 octobre : séminaire national : « la biodiversité marine »
- 31 décembre : séminaire national : « conservation des races locales de moutons, moutons de Tunisie »

Célébration de l'Année Internationale de la Biodiversité et de l'Année Internationale de la Jeunesse

Colloque international :

«Jeunesse Active: Garant d'une Biodiversité Durable»

Tunis 22 mai 2010

Programme provisoire (tentative)

22 Mai 2010		
Horair e	Communications proposées	
8h30	Accueil et enregistrement	
9h00	Présentation du Colloque Mr. Najeh DALI, Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie	
9h10	- Mots de bienvenue, des représentants des organisations internationales et régionales - <b>Ouverture officielle</b> <b>M. Nadhir HAMADA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable</b>	
9h30	Pause café	
10h00	La biodiversité en Tunisie : vers une stratégie pour la gestion durable à l'horizon de 2020	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
10h15	La CBD : Les acquis, les défis et la stratégie d'après 2010, Mme Chantal Robichaud (Secrétariat CBD)	CBD (secrétariat)
10h30	La liste rouge des espèces menacées (REGNES): un outil pour la gestion et conservation des espèces,	L'UICN
10h45	Les actions participatives pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole Dr. Ahmed AMRI (ICARDA)	ICARDA
11h00	Enjeux de la protection de la biodiversité marine en Méditerranée	France (FFEM/AFD)
11h15	La politique méditerranéenne de préservation de la biodiversité marine au profit des générations futures,	PAM/CAR-ASP
11h30	Vulnérabilité des écosystèmes face aux changements climatiques et valeur économique des écosystèmes,	Allemagne
11h45	Jeunesse et biodiversité : le rôle des jeunes dans la conservation de la biodiversité,	L'UNESCO - Paris
12h00	Contribution des ONGs à la réalisation des objectifs de la conservation et l'exploitation durable de la Biodiversité	PNUD
12h15	Projection vidéo sur le thème « participation des petits pêcheurs dans la conservation de la biodiversité marine, dans les îles de Djerba et Kerkennah »	
12h35	Débat et conclusions	
13h30	déjeuner	
<b>Sessions parallèles</b>		
14h30	<b>Etat de l'Environnement en Méditerranée</b> Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)	<b>Classification et diversification des aires protégées</b> Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
17h00	<b>Clôture du Colloque</b>	
<b>23 Mai 2010</b>		
9h00	Journée de sensibilisation : Jeunes et biodiversité (Parc urbain Temple des Eaux à Zaghouan)	
13h00	Déjeuner au Parc Urbain à Zaghouan.	